



CARMES D'AVON
Centre spirituel

CONDITIONS D'ACCUEIL

CONDITIONS GÉNÉRALES

Adhésion :

Le Centre spirituel des Frères Carmes est une association loi 1901. Conformément aux statuts, tout accueil implique une adhésion à l'association et le paiement de la cotisation annuelle correspondante.

Réservation :

Toute réservation doit être effectuée via le formulaire disponible sur le site internet du Centre spirituel, mentionnant les coordonnées exactes de l'organisme. La réservation devient effective à réception d'un versement de vos arrhes. L'inscription d'un groupe se fait sur la base d'un même tarif applicable à tous les membres du groupe. Pour la bonne organisation du séjour, la transmission du programme prévisionnel du groupe est attendue.

Confirmation du nombre des repas :

Le nombre des convives doit être confirmé au plus tard 1 mois à l'avance, avec un dernier réajustement possible 15 jours avant la date d'arrivée. La facturation sera établie sur la base des nombres confirmés 15 jours avant la date de venue. Toute annulation de dernière minute entraînera la facturation de la totalité des repas réservés.

Tarifs :

	Par jour et par personne
Journée :	8 €
Demi-journée	5 €
Soirée :	3 €
Déjeuner	12 €
Dîner	11€

A ajouter :

Cotisation annuelle (**5 €** pour le groupe par année civile).

Le Centre spirituel se réserve le droit de faire évoluer ses tarifs d'une année sur l'autre à compter du mois de septembre. En cas de réservation au cours de l'année antérieure pour l'année suivante, il conviendra d'anticiper la possibilité d'une augmentation modérée du montant des prestations réservées.

Il est d'usage, en cas d'intervention d'un frère Carme (témoignage, enseignement, confessions...), de prévoir une offrande pour la Communauté, en complément des prestations de restauration et mise à disposition de salles.

Paiement :

Les frais de cotisation et de prestations sont à régler à l'ordre de « Centre spirituel des Frères Carmes. En cas de règlement par virement bancaire, il convient d'indiquer à l'équipe du Centre spirituel la bonne exécution de l'opération. La facturation est unique, elle inclut les prestations réservées pour chacun des membres du groupe. Aucun paiement individuel ne sera possible.

Annulation :

En cas d'annulation jusqu'à un mois avant l'événement, les arrhes peuvent être reportées pour un autre séjour. Si l'annulation survient moins d'un mois avant l'événement, les arrhes sont conservées. Si l'annulation survient moins de 72h avant la date retenue, la totalité du prix des prestations réservées sera facturée. Si l'annulation survient entre 72h et un mois avant la date retenue, 50 % du prix des prestations réservées sera facturé.

Assurance :

Le Centre spirituel décline toute responsabilité pour les dommages affectant les biens personnels ou les matériels appartenant aux participants ou apportés par les organisateurs. Toute personne reçue au Centre spirituel est responsable de tout dommage occasionné de son fait pendant son séjour. Il est recommandé aux organisateurs de contracter une assurance pour leur matériel de même que pour leur responsabilité civile.

Règles sanitaires :

Tout participant à une activités organisée au sein du Centre spirituel doit se conformer aux règles sanitaires en vigueur dans l'établissement : passe sanitaire, port du masque, distanciation physique, désinfection des mains...

VOTRE SÉJOUR AU SEIN DU CENTRE SPIRITUEL

Respect du climat de recueillement et du silence

Le silence est un bien rare et précieux, que le Centre spirituel a vocation à offrir à ses hôtes. Chacun est invité à le respecter dans tout l'établissement ainsi que dans le parc (à l'exception des temps de repas en parole dans les espaces dédiés et de la possibilité de parler sur l'espace parking). Les responsables des groupes doivent veiller au respect de cette règle de vie dans le Centre spirituel. Chacun est invité à la déconnexion numérique (téléphone éteint).

Repas

- **Modalités de restauration**

Généralement le dîner du vendredi est présenté en formule « buffet », et en parole. Le déjeuner du dimanche est en parole également, sauf exception.

- **Régime alimentaire**

Il n'est pas possible de prévoir de régime alimentaire spécifique. En cas de besoin particulier, merci de prévenir l'équipe du Centre spirituel préalablement au séjour. Un espace dans un frigidaire pourrait être mise à disposition des hôtes devant stocker quelques denrées (libellées au nom de son propriétaire et à récupérer au départ) compte tenu d'un régime alimentaire strict. La liste des allergènes susceptibles de se trouver dans les plats servis est disponible près des salles à manger.

Le vendredi, il n'est habituellement pas servi de viande. Les dîners des autres jours ne comportent généralement pas de plat de viande ou de poisson.

- **Service de table**

Dans un climat familial, les hôtes sont invités à participer à la vaisselle et au dressage des tables pour le repas suivant.

Lieux de prières et salles

Le Centre spirituel dispose de 4 lieux de prière, accessibles à tous. Des créneaux peuvent être réservés pour votre groupe en fonction des besoins de la Communauté et des autres groupes présents. Le Centre spirituel dispose également de 8 salles de réunion/partage de différentes capacités (jusqu'à 80 places) et de trois parloirs. Dans certaines salles, il est possible de visionner un DVD ou de brancher votre ordinateur à une prise murale pour une visio-projection. Merci de nous faire part de vos besoins à l'inscription.

Horaires

- **Temps de prière avec la Communauté**

Prière silencieuse : 7h00

Louange du matin : 8h00 (sauf jeudi)

Eucharistie : 11h45 (11h15 le dimanche et jours de fête d'obligation)

Louange du soir : 18h00

Prière silencieuse : 18h20 (adoration eucharistique le dimanche)

Complies ou vigiles : 20h30 (sauf mercredi)

Sacrement de réconciliation, de 17h00 à 18h00, le samedi après-midi, à la chapelle.

- **Horaires du Centre spirituel**

Petit-déjeuner : 8h30

Déjeuner : 12h30

Dîner : 19h15

Fermeture des portes de la cour et des bâtiments : 21h30

Mémorial Père Jacques

Le mémorial est ouvert à la visite, en libre accès, tous les après-midis, entre 14h30 et 17h30.

Accueil de jeunes

Les activités de plein air doivent avoir lieu dans le parc du château adossé et non dans le parc du Centre spirituel.

Autres informations pratiques